

Protocole COVID au Lycée Argouges

Cas : test positif ou symptômes évocateurs de Covid dans une classe

⇒ Recherche des cas contacts

- ✓ Toute la chambrée si l'élève est interne
- ✓ Les voisins habituels au self pour les demi-pensionnaires
- ✓ Les petit(es) ami(e)s

⇒ Schéma vaccinal incomplet ou l'élève n'est pas vacciné

1. Eviction scolaire pendant 7 jours pleins
2. Test dès l'isolement puis 7 jours après
3. Au retour : un responsable légal ou le majeur atteste sur l'honneur que l'élève a eu deux tests négatifs à 7 jours d'intervalle
4. Eviction scolaire poursuivie en attendant cette attestation jusqu'à 7 jours de plus au maximum

⇒ Schéma vaccinal complet

1. Un responsable légal ou le majeur atteste sur l'honneur que l'élève est complètement vacciné en signant le document joint
2. Pas d'éviction scolaire sauf en attendant l'attestation
3. Test effectué immédiatement et 7 jours après

Pas de document à présenter après le deuxième test

Dans tous les cas

Si un élève est positif ou présente des symptômes, il reste chez lui et avertit la vie scolaire de l'établissement (nouvelle enquête)

Les tests : tous sont acceptés

- RT-PCR : si négatif ou positif, pas de confirmation
- TAG nasopharyngé ou Autotest (TAG nasal) : si négatif, pas d'infection/si positif, RT-PCR à réaliser dans les 24h pour confirmation

Conseils

- Pour les élèves vaccinés : avoir sur soi l'attestation sur l'honneur que le schéma vaccinal est complet
- Pour les plus de 16 ans : avoir sur soi sa carte vitale qui permet d'effectuer rapidement un test dans une pharmacie